

Quartier latin : « Emile de Marcère ». Ce sénateur est le dernier d'une série qui lui vaut d'être passé dans l'Histoire. Laquelle ?

03-12-2015

- Emile de Marcère (1828-1918), magistrat sous le Second Empire, puis député, sénateur et plusieurs fois ministre sous la Troisième République, est connu pour être le dernier sénateur inamovible ayant siégé au Palais du Luxembourg.

- Une loi de 1875 prévoyait que le Sénat serait constitué de 225 membres élus par les départements et de 75 sénateurs à vie.

-

Les 75 premiers sénateurs à vie furent élus par les députés.

-

Leurs successeurs furent désignés par le Sénat lui-même.

-

Le 10 décembre 1884, une nouvelle loi supprime le mandat sénatorial à vie, mais le maintient pour les sénateurs à vie siégeant déjà.

-

Marcère est élu sénateur inamovible le 28 février 1884.

-

Il n'est pas le dernier sénateur à vie élu.

-

Après lui viendra Alexandre Peyron, le 24 juin 1884.

-

Peyron meurt en 1892.

-

Marcère disparaît en 1918.